

LYON 4E

Migrants sous des tentes à la Croix-Rousse : ils seront relogés par la mairie

Quelques-uns seront installés à la résidence autonomie Marius-Bertrand, d'autres dans un immeuble vacant appartenant à la ville de Lyon, rue Paul-Bert. Le campement établi dans l'urgence pour mettre à l'abri des jeunes mineurs isolés (en recours) devrait pouvoir être évacué prochainement.

« Ici, on est avec des amis. Mais on n'est pas très joyeux parce qu'on veut aller à l'école et on ne veut pas rester dans la rue comme ça. » Sur les grilles du square du général Gustave-Ferrié, les petits mots ont fleuri. Écrits ou dictés par ceux qui depuis trois semaines vivent ici, sous des tentes, campement de fortune établi dans l'urgence pour mettre à l'abri une quarantaine de jeunes migrants isolés. Ils sont originaires du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Cameroun, du Sénégal, du Libéria, de Gambie, du Bangladesh aussi. Arrivés à Lyon, depuis un mois tout au plus, au bout d'un périple traumatisant. Parmi eux, Y. 16 ans. Il a quitté le Mali fin 2020. A traversé l'Algérie, la Libye, la Sicile, l'Italie. Puis la France par Menton, Nice, Marseille. Et Lyon. Il dit : « C'est pas

facile d'être là. On nous cherche une solution pour un toit. »

« Jusqu'à début mai, la Métropole, comme elle s'y était engagée, mettait systématiquement à l'abri les jeunes qui arrivaient. Même si leur minorité n'était pas reconnue. Depuis, c'est fini. Ceux qui se sont vus contester leur minorité sont remis à la rue. Ils ont déposé un recours devant le juge des enfants, mais la procédure dure au moins trois mois. Et durant tout ce temps, ils ne sont pas hébergés. L'hébergement citoyen a fonctionné mais très vite, il a atteint ses limites. C'est comme ça qu'on a ouvert ce camp », raconte un membre de l'Amie, l'une des associations et collectifs qui accompagnent ces jeunes dans leurs démarches et réclament de la Métropole « une véritable politique de mise à l'abri des mineurs souhaitant faire un recours devant le juge des enfants, et ce, jusqu'à la fin de la procédure. »

Vaccinés, prêts à être relogés

Depuis, rue Hénon, la vie s'organise. « On est mineurs, on est seuls ici, on ne connaît personne. Est-ce que vous pouvez nous aider ? », peut-on lire sur l'une des affiches à l'entrée. La solidarité dans le quartier fonctionne. Les dons en nourriture et en produits



Le campement établi pour mettre à l'abri des jeunes mineurs isolés devrait pouvoir être évacué prochainement. Photo Progrès/Tatiana VAZQUEZ

d'hygiène arrivent. Les tickets TCL aussi. Il a fallu du temps mais la mairie a ouvert pour eux, les douches du stade Coupet. Certains vont manger le midi au Secours populaire ou au restaurant social, d'autres suivent des cours de français. Et tous, surtout, patientent. « On veut de l'ai-

de pour dormir au chaud. Pas dehors. » On leur a promis que cela n'allait pas durer. Qu'ils allaient quitter les tentes.

Ce vendredi, plusieurs d'entre eux se sont fait vacciner, prêts à rejoindre leur nouvel hébergement. C'est le résultat des discussions menées entre les collectifs

de soutien et la Ville de Lyon, propriétaire du square, qui a cherché des solutions pour les reloger, alors même que l'hébergement des mineurs isolés ne relève pas de sa compétence mais de celle de la Métropole.

Un squat ouvert rue Denfert

Dès mardi, cinq jeunes femmes rejoindront ainsi un des appartements de la résidence autonome Marius-Bertrand (4^e). Six jeunes hommes s'y installeront aussi deux jours plus tard. Dès la semaine prochaine, vingt-cinq personnes pourront également emménager dans une maison inoccupée, propriété de la collectivité, rue Paul-Bert. Une convention d'occupation sera signée avec les collectifs et associations. Avec l'ouverture d'un squat, rue Denfert-Rochereau, dans un bâtiment vide du bailleur social ICF qui accueille d'autres jeunes migrants, le campement du square du général Gustave-Ferrié devrait pouvoir être démonté.

Mais combien de temps ? « Durant les deux mois de l'été, il va en arriver soixante de plus. Où seront-ils accueillis ? Ces jeunes ont droit à la présomption de minorité », lâche un membre du collectif de soutien.

Tatiana VAZQUEZ

Politique de l'hospitalité : « On ne peut pas être que dans l'urgence »

« La question des mineurs en recours pour leur reconnaissance est une zone grise. Ils ont été évalués majeurs. Donc le président de la Métropole les reconnaît comme majeurs et ne peut se dédouaner. En même temps, ce n'est pas notre politique de les abandonner. La Métropole a ouvert il y a quelques mois un site expérimental, unique en France, sur ses ressources uniques, pour les accueillir à la Station. C'est un centre d'hébergement dédié aux jeunes migrants, que la justice reconnaisse ou non leur statut de mineurs isolés étrangers. Une centaine de jeunes sont passés par là. C'est un dispositif qui fonctionne. La Métropole souhaite aller plus loin et ouvrir un deuxième site comme celui-ci qui serait cette fois cofinancé par la Métropole et l'État. On en est au début des discussions. Des conventions tripartites entre l'État, la Métropole et la ville de Lyon (et de Villeurbanne) ont été signées afin de programmer une vraie politique de lutte contre le sans-abrisme. On cherche du foncier, des opérateurs, des financements... On est dans une amorce de quelque chose. On essaie de se projeter dans le temps long, de construire une vraie politique publique. Depuis le début du mandat, on a géré la sortie de Maurice-Scève et mis à l'abri un millier de personnes. Trois sites ont été ouverts touchant des profils très divers (mineurs non reconnus, femmes isolées avec leurs enfants...) Bien sûr, ce n'est jamais assez. Mais aujourd'hui, sur la politique de l'hospitalité, on ne peut pas être que dans l'urgence. »

QUESTIONS À

Sandrine Runel, adjointe aux Solidarités à la ville de Lyon

« Qu'ils aient 16 ans, 17 ans ou 19 ans, peu importe »

Héberger ces jeunes migrants alors que ce n'est pas de la compétence de la Ville, n'est-ce pas mettre le doigt dans un engrenage ?

« On sait que cela peut s'apparenter à une jurisprudence. Mais notre position est très claire : on ne fait pas appel au concours de la force publique pour les évacuer. On trouve des solutions. Qu'ils aient 16 ans, 17 ans ou 19 ans, peu importe. D'ailleurs, dans 85 % des cas, le juge des enfants saisi en recours, atteste de la minorité de ces jeunes. La seule chose que l'on voit, aujourd'hui, moi et le maire de Lyon, c'est que ces jeunes dorment dehors. Ce constat nous est insupportable. On ne peut pas, en tant que mairie écologiste et de gauche, signer des chartes d'accueil et d'hospitalité et ne rien faire. Une ville comme Lyon ne peut pas laisser faire ça. Notre inquiétude, c'était les jeunes filles, surtout. On sait que si on ne fait rien, le risque c'est qu'elles finissent dans un réseau de prostitution. »

Quelle est votre relation avec la Métropole et la mairie au sujet de l'accueil des jeunes migrants ?

« Nous travaillons ensemble sur le sujet à construire une politique d'accueil. J'ai assisté à plusieurs réunions

avec la Métropole et la préfecture. Je leur ai dit que j'en étais heureuse. Mais concrètement, cela ne débouche sur rien pour le moment. Je leur ai dit aussi : si personne ne se bouge, alors nous, nous le ferons. »

Combien de personnes pensez-vous pouvoir héberger ?

« D'ici la fin du mois, entre les places en résidences autonomie et la maison rue Paul-Bert, une quarantaine. Nous avons demandé aux collectifs que l'hébergement solidaire qui existe puisse continuer durant l'été. On sait que les solutions que l'on met en place ne suffiront pas. »

Vos opposants diront que cela risque de faire un appel d'air...

« Les jeunes arrivent à Lyon de toute manière, quoi que nous fassions ou ne fassions pas. Selon les derniers chiffres, 160 jeunes par mois passeraient par Forum Réfugiés. »



Photo Progrès/Dominique CAIRON